

# Conseil de quartier Chaussées-Garambault-Capucines

21 mai 2025 – Agora – 70 habitants

Elus présents : Jacques Mesas, Agnès Collard, Natalina Hardouin, Juanito Garcia, Jean-Louis Caujolle, Hervé Spaletta, Jérémy Guillon

## 1. Retour sur les questions du conseil de quartier précédent

### - Vitesses excessives et incivilités

Monsieur le Maire rappelle que c'est un problème national, qui concerne l'ensemble des villes et des quartiers. Pour y remédier, la police municipale réalise des contrôles de vitesse régulièrement qui débouchent soit sur des mises en gardes soit sur des verbalisations. Mais la Police ne peut malheureusement pas être partout en permanence. Le contrôler routier doit se combiner avec ses autres missions (protection des écoles, sécurisation des manifestations, tâches administratives...)

Il est informé que 2 motos non homologuées ont été saisies en mars 2025 dans le quartier du Clos Saint Jean avec l'aide de la Gendarmerie Nationale.

Il a été signalé actuellement une problématique de regroupements nocturnes dans le quartier des Chaussées. Nous sommes en échanges régulier avec le Gendarmerie et la Police municipale est intervenue à plusieurs reprises. Les riverains confirment une amélioration sur les dernières semaines.

### - Avenue de Longchamp

Suite aux échanges en conseil de quartier, il a été mis en place une chicane expérimentale au niveau de l'avenue Longchamp afin de faire ralentir les véhicules. Le dispositif est avec des mobiliers temporaires afin de pouvoir tester et valider l'implantation avant des travaux définitifs. Les riverains indiquent qu'elles produisent un effet, même s'il y a encore des véhicules en vitesse excessive. Ils confirment que l'emplacement retenu est le bon.

*Suite donnée : Demande de devis pour remplacer l'aménagement provisoire par un aménagement définitif*

Il est demandé d'étudier de compléter l'aménagement plus loin, vers l'aide de jeux.

Des riverains de la rue de l'Orme alertent aussi sur le fait que les mêmes problématiques sont rencontrées sur leur rue qui est la seconde entrée du Parc des Capucines.

*Suite donnée : Transmis aux élus pour étude d'un aménagement adapté pour la rue de l'Orme au vu de sa configuration (parkings...)*

### - Végétalisation

La vasque de la rue de Beauce a été remplacée par un arbre. Des arbres ont été plantés devant l'école des Chaussées, aux Capucines ou derrière le centre commercial de Garambault. Il est précisé que les plantations en pot du parking du lycée sont en pot car elles pourront ainsi être déplacées si besoin pour sécuriser certaines manifestations, par exemple les Estivales.

- **Boite aux lettres du centre commercial de Garambault**

La boîte aux lettres accidentée a été retirée par la Poste mais ils ne l'ont pas remplacée. Les gens peuvent déposer leur courrier à l'Agora, devant l'école des Chaussées ou devant l'école de la Vallée du Rû. Monsieur le Maire souligne la qualité de l'accueil proposé par l'agence postale communale.

- **Propreté des points d'apports volontaires et conteneurs enterrés**

Des directives ont été données aux services pour des nettoyages plus réguliers des colonnes et de leurs abords.

- **Feu de l'Avenue Longchamp**

Une intervention a été réalisée par l'entreprise de maintenance pour limiter le problème des feux rouges qui ne durent que quelques secondes. Le phénomène peut néanmoins toujours se produire lors de certaines conjonctions de la vitesse et de la fréquence des véhicules qui arrivent sur l'avenue de Vendôme. Selon les participants présents, la programmation modifiée semble convenir désormais.

- **Rue des Toits**

La voirie qui avait été signalée comme abimée au carrefour de la rue des Toits et de l'avenue de Vendôme a été réparée.

- **Desserte de la gare par le nord**

Une étude a bien été lancée fin 2024 en lien avec la SNCF et la Région Centre-Val de Loire pour étudier la faisabilité de cette desserte par le nord, par exemple en prolongeant le souterrain existant. Les résultats de l'études sur attendus fin 2025 ou début 2026 mais les travaux pourront ensuite s'étaler sur 10 à 20 ans.

- **Voitures tampon sur les parkings de Logem**

Plusieurs mises en fourrière ont été réalisées avec le concours de Logem Loiret. Il est expliqué que comme les parkings sont des espaces privés, la Police municipale ne peut pas évacuer un véhicule sans une demande préalable de Logem, qui est propriétaire. Les habitants peuvent signaler néanmoins à la Police municipale les véhicules tampons et la police municipale se met alors en lien avec Logem pour leur proposer de faire le nécessaire.

- **Allée de Flore**

Le miroir qui avait été volé a été remplacé. Monsieur le Maire insiste sur l'irresponsabilité des personnes qui réalisent ce genre de dégradation sachant que c'est un mobilier très coûteux et utile à la sécurité routière.

## 2. Questions nouvelles

- **Feu avenue Vendôme/Longchamp**

Des riverains indiquent un manque de visibilité du feu situé sur l'avenue de Vendôme, au niveau de l'avenue de Longchamp, lorsqu'on arrive du centre-ville. En effet, lorsqu'il y a un fourgon ou une camionnette stationnée, ce qui est apparemment fréquent, le feu n'est plus visible.

*Suite donnée : Transmis pour étude au services techniques et au Conseil départemental du Loiret car c'est une route départementale. Le Conseil départemental a préconisé de supprimer la place la plus proche du feu, ce qui a été effectué par les services techniques.*

- **Rue Oseille**

Un habitant explique qu'il y a plusieurs problèmes dans la rue Oseille : un problème de visibilité à la sortie de la rue Oseille côté rue Porte Aux Febvres, des vitesses parfois excessives comme dans de nombreuses rues et un manque de largeur qui fait qu'une riveraine a eu sa boîte aux lettres arrachée par un livreur. Au vu des problématiques multiples évoquées de la rue, il est proposé de faire un point spécifique avec le riverain en fin de réunion.

*Suite donnée : Une autre réunion a été refixée sur place avec les riverains. Elle a débouché sur une mise en sens unique de la partie de la rue Oseille entre la rue Porte aux Febvres et la rue des Forges, la création d'un stop et l'extension de l'interdiction aux véhicules de plus de 3.5 tonnes.*

- **Eclairage public**

Une habitante demande les horaires d'éclairage public. Il est rappelé que l'éclairage s'éteint à 23h en semaine, et le week-end il est fixé à 23h en hiver et 0h en été. L'habitante demande s'il serait possible de l'étendre.

Monsieur le Maire rappelle que cette modification a été réalisée en 2022 à la fois pour des enjeux d'économie d'énergie (dans un contexte de flambée des prix lors de la guerre en Ukraine) et d'environnement (lutter contre la pollution lumineuse). Une petite modification a été faite le matin avec allumage anticipé à (passé de 6h à 5h40) pour permettre de coïncider avec le premier train de la journée.

Une majorité d'habitants considère que les horaires actuels demeurent adaptés au plus grand nombre.

Un habitant explique aussi qu'il y a des manques d'éclairage sur les parkings Logem Loiret, au niveau des résidences de l'avenue de Vendôme. Il est indiqué que ceci relève du bailleur social.

*Suite donnée : Transmis pour information au bailleur.*

- **Attroupements aux Chaussées**

Un habitant témoigne des difficultés rencontrées ces dernières semaines dans l'impasse des Capucins suite à des attroupements réguliers d'une dizaine de jeunes. Il indique qu'il y a eu des interventions régulières de Gendarmerie Nationale et de la Police municipale mais que ces attroupements sont préjudiciables à la tranquillité des riverains. Il constate que suite aux dernières venues de la Gendarmerie, le problème semble s'être apaisé. Des habitants indiquent que les mêmes rassemblements ont eu lieu souvent au fond de l'avenue des Chaussées.

Une habitante demande si c'est un point de vente de stupéfiants. Il est indiqué que les contrôles réalisés à plusieurs reprises par la police municipale et la gendarmerie n'ont pas constaté d'infraction. Il s'agit de simples rassemblements qui ne sont pas illégaux tant qu'ils ne causent pas de nuisances sonores, or cela a été le cas à plusieurs reprises.

*Suite donnée : Un arrêté municipal temporaire a été pris pour limiter les rassemblements aux lieux concernés et un dialogue a été engagé avec les personnes concernées pour les sensibiliser aux nuisances sonores qu'elles provoquent.*

Un habitant ne comprend pas que les solutions engagées reposent principalement sur la Police Municipale et la Gendarmerie. Il trouve normal que les jeunes veuillent se réunir parfois entre eux et suggère qu'il soit possible pour eux d'avoir un lieu convivial où ils pourraient se retrouver sans nuire à la tranquillité du quartier. Jérémy Guillon témoigne des actions de dialogue qui ont déjà été engagées et des investissements qui ont été réalisés pour créer certains lieux conviviaux (street workout, skate park qui va être construit...).

Monsieur le Maire remet en perspective les difficultés de Beaugency avec l'évolution globale de la société. Il souligne que globalement Beaugency reste une ville calme. Il rappelle l'importance que les habitants participent au signalement lorsqu'il y a des nuisances de ce type, surtout si elle se répètent. Ceci permet à la Gendarmerie et à la police municipale d'intensifier leurs rondes sur le secteur. Il y a de bonnes connexions entre la Gendarmerie et la Police Municipale. Monsieur le Maire rappelle la nécessité de contacter le 17 dès qu'il y a des problèmes le soir et la nuit puisque la police municipale ne travaille généralement pas en soirée.

Une habitante demande quelles sont les prérogatives de la police municipale. Monsieur le Maire explique les possibilités de verbalisation des agents qui sont plus limitées que celles des gendarmes mais couvrent néanmoins de nombreux domaines.

- **Propreté / Poubelles des résidences**

Des habitants s'inquiètent de la gestion de plus en plus erratique des poubelles des résidences Logem Loiret situées dans le quartier. Elles débordent fréquemment.

*Suite donnée : Une réunion a été fixée avec Logem Loiret. Le point de collecte de déchet situé 5 rue de Garambault, jugé le plus problématique, sera réaménagé et un courrier de sensibilisation sera diffusé aux locataires, mais aussi aux riverains qui jettent aussi parfois leurs propres déchets dans les espaces normalement réservés aux résidents de Logem.*

Une habitante signale un problème de propreté dans le passage entre la rue Fontaine Appia et le centre commercial.

*Suite donnée : Transmis aux services techniques pour intervention.*

- **Résidence Fontaine Appia**

Une habitante demande s'il serait possible d'avoir un interphone dans cette résidence. Il est répondu que ceci relève de Logem Loiret.

- **Parking du Centre commercial**

Une habitante demande qui est propriétaire du parking situé en face du centre commercial de Garambault car il n'est plus entretenu. Hervé Spaletta répond que la ville a racheté à l'euro symbolique une partie des espaces publics qui ont été intégralement rénovés en 2022 mais que le parking situé le

long de l'allée de l'Oratoire, entre le centre commercial et l'avenue de Vendôme, ne fait pas partie des surfaces reprises par la ville. Il appartient donc toujours au propriétaire du centre commercial.

Monsieur Spaletta explique qu'il y a actuellement un travail avec un investisseur pour relancer le centre commercial en le divisant en plusieurs cellules commerciales de plus petite taille, plus facile à exploiter. Il recherche actuellement des preneurs pour les différentes cellules. Le projet pourra démarrer seulement lorsqu'au moins 3 commerces se seront engagés par écrit à prendre les locaux avec confirmation de leurs accords de prêt le cas échéant.

Si le projet se réalise, la ville pourrait alors reprendre les espaces publics situés entre la pharmacie et l'ancien Dia pour les rénover mais les discussions ne concernent pas actuellement cet ancien parking que le propriétaire souhaite conserver.

- **Allée de la Roseraie**

Une habitante se plaint de l'entretien de l'espace vert de l'allée de la Roseraie.

*Suite donnée : Transmis aux services techniques pour intervention.*

- **Impasse de l'avenue de Vendôme**

Un habitant signale l'état de dégradation de l'impasse de l'avenue de Vendôme.

*Suite donnée : Une vérification a été effectuée. La partie dégradée n'appartient pas au domaine public mais est en copropriété entre les différentes maisons construites au fond de l'impasse. La remise en état est à la charge des copropriétaires.*

- **Parc aux Canards**

Un habitant signale un problème de vitesse vers le parc aux Canards. Il considère que la chicane n'est pas assez efficace pour faire ralentir les véhicules et certains véhicules grillent le nouveau stop qui a été créé.

*Suite donnée : Transmis à la police municipale pour contrôles*

- **Rue Fontaine Appia**

Un habitant signale le manque de respect du stop de la rue Fontaine Appia, à l'angle de la rue Julie Lour. Il est cependant conscient que la Police municipale ne peut pas être partout. Les élus confirment que cela est bien identifié.

*Suite donnée : Transmis à la police municipale pour contrôles*

Une habitante indique qu'il y a eu des véhicules qui travaillent sur le gymnase de Garambault ont pris la rue Julie Lour en sens interdit. Jérémy Guillon explique que cela avait été signalé et qu'un rappel a été fait aux entreprises.

- **Les Capucines**

Un habitant demande où en est la commercialisation de la tranche 4 du Parc des capucines.

Natalina Hardouin, adjointe à l'Urbanisme, indique qu'au vu des difficultés du marché immobilier, constatées au niveau national, le nombre de vente par an a fortement baissé (divisé par 5) et que l'aménageur n'a pas encore fini de commercialiser la tranche 3.

La tranche 4 ne pourra commencer qu'une fois que la tranche 3 aura suffisamment avancé sa commercialisation. Il n'y a plus de calendrier annoncé de mise en chantier. Une rencontre aura lieu avec l'aménageur France Loire avant l'été qui permettra de faire le point avec eux.

- **Allo Voirie**

Une habitante souhaite dire qu'il est important de dire ce qui ne va pas, mais aussi parfois de dire ce qui va bien et elle souhaite souligner l'efficacité et la responsabilité des agents municipaux. Elle confirme que les signalements effectués via Allo Voirie ont été suivi d'effet. Monsieur le Maire la remercie pour cette intervention.

- **Stade de Bel Air**

Un habitant demande quand débiteront les travaux du stade de Bel Air. Il demande les suites données aux doléances des riverains.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit de construire un nouveau stade sur l'emplacement du stade de Bel Air, afin de remplacer le stade Lebugle qui fermera à la fin de l'année en raison de sa vétusté. Le nouveau stade comportera un terrain synthétique de foot à 11, un terrain annexe stabilisé, des vestiaires neufs, un club house, une tribune, des éclairages. La piste d'athlétisme qui sert au lycée est conservée. Les travaux vont débiter en juin.

Concernant les remarques des riverains, pour répondre aux inquiétudes concernant les nuisances sonores, il sera privilégié des « murs végétaux » par la plantation de nouveaux arbres. Concernant le stationnement, un nouveau parking de 50 places va être aménagé cet été derrière le gymnase. Il permettra aussi de résoudre une partie des problématiques rencontrées actuellement pour les personnes qui vont au gymnase ou au dojo. Une demande de devis a aussi été effectuée pour la remise en état du parking du lycée mais elle interviendra ultérieurement.

- **Skate park**

Une habitante demande où en est le chantier du skatepark. Monsieur Guillon explique que le chantier est terminé et que le béton est en cours de séchage. Le skate-park pourra ouvrir pour le début des vacances scolaires. Il souligne que c'est un skate park non éclairé pour éviter les utilisations nocturnes et que ce n'est pas un aménagement en béton qui limite les nuisances sonores.

- **Etude autour de la Gare**

Une habitante demande à savoir plus précisément où en est l'étude de la Gare.

Il est indiqué que c'est le cabinet AREP qui a été missionné pour réaliser cette étude qu'il a débuté en décembre dernier. Il a été réalisé des comptages et des interviews de voyageurs et de véhicules dans le secteur de la gare en janvier pour évaluer le besoin de stationnement. L'étude se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2025 en élaborant différents scénarios pour favoriser l'intermodalité bus-train, sécuriser les flux piétons et vélos, mettre en accessibilité la gare aux personnes à mobilité réduite et

étudier la faisabilité d'un accès nord par la rue des Acacias. Ensuite, les différents travaux possibles et souhaitables seront chiffrés, définis par maître d'ouvrage (SNCF, Ville, Région) et programmés dans un échéancier à 2, 5, 10 ou 20 ans.

- **Sécurité de l'école de la Vallée du Rû**

Une habitante signale qu'il y a toujours des intrusions dans la cour de l'école de la Vallée du Rû. Monsieur le Maire répond que c'est une problématique connue mais difficilement solutionnable.

- **Grange de Garambault**

Un habitant demande où en est le projet de rénovation de la Grange de Garambault.

Monsieur le Maire rappelle que c'est un ensemble situé au milieu du Parc Thérèse Cherrier composé d'une ancienne grange et de deux appartements.

Afin de pouvoir avoir la maîtrise complète du site et développer un projet, la Ville a tout d'abord engagé des discussions avec Logem Loiret pour récupérer la maîtrise des deux appartements. C'est fait depuis le printemps 2024. Un des deux appartements sert actuellement le logement temporaire pour le Centre communal d'action sociale et le second est loué.

Ensuite, il faut élaborer un projet pour le site. Mais Monsieur le Maire explique qu'il y avait d'autres priorités budgétaires jusqu'à présent qui ont nécessité de reporter ce projet. Il souhaite qu'à partir de 2026, une réflexion s'engage avec les habitants sur le devenir de cette grange afin d'avoir un projet créateur de lien entre les habitants et les générations.

En attendant, il est précisé que cette année, la ville a pu dégager des premiers crédits pour la réhabilitation de la toiture qui sera une première étape de la restauration.

- **Rue de la Pierre Blanche**

Un habitant témoigne qu'une habitante de la rue de la Pierre Blanche a été arrêtée par la Gendarmerie dans le virage de la rue de la Pierre Blanche, en lui indiquant qu'elle devait passer à droite du terre-plein central. Il explique que depuis toujours les habitants du quartier passent à gauche du terre-plein. Il est répondu qu'un échange a effectivement eu lieu avec les gendarmes sur ce point et qu'il leur a été confirmé que l'usage était bien de passer à gauche. La signalisation va donc être mise en conformité pour qu'il n'y ait plus de souci.

*Suite donnée : Demande d'intervention transmise aux services techniques*

Le riverain demande également pourquoi la piste cyclable de la rue de la Pierre Blanche ne démarre pas au même niveau de la rue des deux côtés. Il est indiqué en séance qu'on n'a pas l'historique de ce dossier.

*Suite donnée : Après vérification auprès des personnes concernées, la piste a été prolongée d'un côté pour faire ralentir dans le virage et pour empêcher le stationnement des véhicules à l'intérieur du virage.*

Enfin, le même riverain constate qu'il y a de plus en plus de voitures dans ce quartier. Or, il est nécessaire de passer devant l'école pour pouvoir sortir de la rue de la Pierre Blanche. Il s'inquiète pour la sécurité routière aux abords de l'établissement.

Juanito Garcia rappelle que la municipalité encourage les familles à privilégier d'autres solutions que la voiture pour amener leurs enfants à l'école. Elle a notamment expérimenté un pedibus en lien avec le Conseil des Aînés mais peu de familles se sont appropriées la démarche, alors pourtant qu'on constate que de nombreux parents habitent à moins d'un kilomètre à pied.

En réponse à une suggestion d'habitant, il est expliqué que la solution de fermer totalement la rue de la Pierre Blanche aux heures d'entrée et sortie des écoles n'est pas envisageable car c'est une voie en impasse et il est nécessaire de permettre aux riverains de rentrer ou partir de chez eux à toute heure.

Il est rappelé que la ville a recruté deux agents de sécurité école pour améliorer les conditions de circulation aux abords des établissements scolaires.

- **Navette**

Un habitant demande si la navette qui va à Leclerc est réservée aux personnes âgées.

Monsieur le Maire indique qu'il y a une réflexion en cours pour faire évoluer le service et l'ouvrir au-delà des seules personnes âgées. De nouvelles modalités seront mises en place dès la rentrée scolaire de septembre qui seront présentées dans le prochain bulletin municipal.

**Suite donnée : Le service a été modifié et depuis le 1<sup>er</sup> septembre il est accessible aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes handicapées. La Municipalité a également instauré la gratuité de ce transport.**

- **Encombrants**

Une personne demande s'il serait possible de mettre en place une collecte des encombrants comme cela existe dans d'autres villes. Un habitant exprime que cela aura un coût et craint qu'il ne se répercute sur les impôts locaux, il dit n'être pas favorable.

Monsieur le Maire indique que c'est une action qui peut être réfléchie.

**Suite donnée : Transmis pour examen aux élus.**